Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 22/12/2023 à 17h05
Réference de l'AR : 054-200043693-20231219-2023_093-DE
Affiché le 22/12/2023 ; Certifié exécutoire le 22/12/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 23-06-20

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 19 DECEMBRE 2023

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	9	(c)
Soit un total de votants potentiels de	44	(a+b+c)

Objet :
Décisions du Président sur délégation du Conseil - MARCHE ASSURANCES

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : P MOSCATO (BAZAILLES)- GRETHEN P (CHARENCY)- J WEISS (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- J SAILLET (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)-JL WOJCIK (LONGUYON)- C LECOINTRE (LONGUYON)- AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)- HIBLOT P (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (st JEAN LES LONGUYON) – R SAUNIER (SAINT PANCRE)- JENNESSON R (ST SUPPLET)- ROESER D (TELLANCOURT)-JP DEMUTH (ville au Montois)- L VERON (VILLE HOUDLEMONT)-(A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS Le ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : CLAUDET E (ALLONDRELLE LA MALMAISON)- ROUYER G (COLMEY)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** DELATTRE B (OTHE) à E CLAUDET (ALLONDRELLE)- PAQUIN G (LONGUYON) à HIBLOT P (LONGUYON)- SAPA D (BOISMONT) à FAIETA M (PIERREPONT) – GUILIN P (BEUVEILLE) à MOINEAUX J (PIERREPONT)- AZZARA JF (BEUVEILLE) à THOMAS J (HAN DEVANT PIERREPONT)- GERARD G (LONGUYON) à ROESER D (TELLANCOURT)- MULDER D (BASLIEUX) à MOSCATO P (BAZAILLES)- GEORGES D (DONCOURT) à DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS)-LAHURE E (LONGUYON) à PERCHERON C (LONGUYON)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 21/12/2023, que la convocation du Conseil avait été faite le 11 DECEMBRE 2023
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

CANDIDATS RETENUS

LOT 1 RESPONSABILITE CIVIL				
SMACL	Valeur technique	Tarification	Qualité de gestion de la compagnie ou de l'intermédiaire	TOTAL
	40/100	40/100	20/100	
	38/40	40/40	20/20	98/100
Formule avec franchise de 500€ pour un montant de 1375,84€				

LOT 2 PROTECTION FONCTIONNELLE				
SMACL	Valeur technique	Tarification	Qualité de gestion de la compagnie ou de l'intermédiaire	TOTAL
	40/100	40/100	20/100	
	38/40	40/40	20/20	98/100
Formule sans franchise pour un montant de 209,34€				

LOT 3 GARANTIE AUTO MISSION				
SMACL	Valeur technique	Tarification	Qualité de gestion de la compagnie ou de	TOTAL
	40/100	40/100	20/100	
	38/40	40/40	20/20	98/100
Garantie auto mission pour un montant de 449,10€				

LOT 4 DOMMAGES AUX BIENS				
AUCUNE OFFRE	Valeur technique	Tarification	Qualité de gestion de la compagnie ou de	TOTAL
	40/100	40/100	20/100	

LOT 5 GARANTIES DES CUBER RISQUES				
GENERALI	Valeur technique	Tarification	Qualité de gestion de la compagnie ou de	TOTAL
	40/100	40/100	20/100	
	40/40	40/40	20/20	100/100

Formule 2 avec franchise de 1500€ capital assuré tous dommages confondus 150 000€ cyber

rançon à hauteur de 75 000€ pour un montant de 2032,27€

Pour le lot 4 une demande de prolongation a été faite auprès de GROUPAMA , demande qui a été acceptée

Le Conseil prend acte de cette décision

Le Président

Fait à LONGUYON le 21/12/2023

Jean-Pierre JACQUE